Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 10

Rubrik: Concours de ruchers 1951

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours de ruchers 1951

QUALIFICATIONS DES CONCOURANTS

BAPST Jean, Bulle.

Rucher situé à La Tour-de-Trême, à 770 m. d'altitude. Rucher bien situé au bord de la Trême. 16 ruches, 42 nucléi. Pavillon Burki en bon état d'entretien. Belles populations, belle ponte, souches pour l'élevage, reines en partie marquées. La récolte donne, les abeilles sont actives, un nucléus demande de la nourriture. Annotations assez bonnes depuis 1947. Travaille avec calme. Comptabilité ordinaire. Connaissances théoriques limitées.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 8, 4, 9, 9, 3, 10, 6, 6, 4, 7, 4 = 88 points.

FRAGNIERE Marcel, Marsens.

36 colonies en deux ruchers, pavillon Burki construits par l'apiculteur (menuisier de profession), altitude 750 et 900 m. 19 nucléi. Situation idéale. Belles populations bien approvisionnées, belle récolte de miel en hausse. Reines race nigra marquées (une devant le jury). Annotations excellentes par carnet à chaque colonie. Elevage en rapport avec la conséquence du rucher par sélection des meilleures souches. Travaille avec calme, pratique l'apiculture depuis 1945, est persévérant et cherche à se perfectionner, se documente sur tout ce qui touche à l'apiculture. Outillage à compléter.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 5, 10, 9, 4, 10, 5, 7, 3, 8, 4 = 93 points.

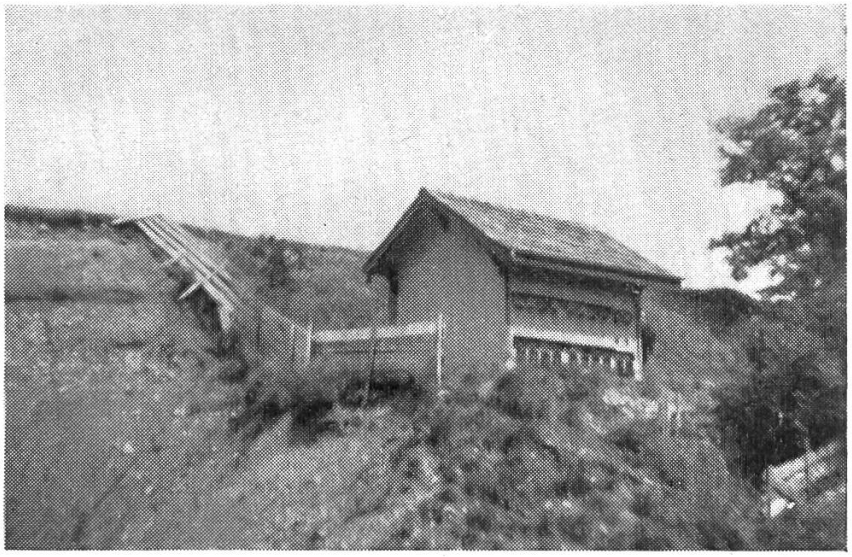

Fragnière Marcel Marsens

Rucher situé dans une ancienne gravière. Abreuvoir spécial construit par l'apiculteur. Il possède un second pavillon au bord d'une forêt.

MOLLEYRES Marcel, Avry-devant-Pont, alt. 750 m.

51 ruches en pavillons Burki, rucher très bien situé, 30 nucléi pour l'élevage de reines. Construit son matériel lui-même. Belles populations, bien approvisionnées, miel dans les hausses. Races noire et carniolienne. Cette dernière est remarquable par sa douceur et sa tenue sur le cadre. Abeilles douces, belle ponte, larves bien gavées de gelée. Fait l'élevage de reines pour la vente. Reines de choix marquées, sélectionnées. Travaille en praticien accompli avec calme et sait communiquer au jury tout ce qu'un apiculteur doit observer lors des visites des ruches. Belle station d'élevage à l'orée des bois. Ruche sur bascule. Connaissances pratiques et théoriques assez bonnes. Annotations à chaque ruche. Comptabilité ordinaire.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 5, 10, 10, 4, 10, 5, 7, 4, 9, 5 = 97 points.

Molleyres Marcel, Avry-devant-Pont
Elevage de reines magnifique.

BERTSCHY Léon, Le Bry
alt. 750 m.

12 ruches en pavillon Burki, 2 nucléi, reines d'essaimage. Colonies fortes, hausses pleines de miel, pourrait exploiter davantage la miellée abondante de la contrée, une ruche orpheline. Annotations sommaires à chaque ruche. Reines non marquées. Comptabilité par caisse. Apiculteur âgé de 61 ans, les connaissances théoriques et pratiques sont assez limitées.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 3, 9, 8, 4, 9, 4, 4, 2, 5, 2 = 78 points.

BRODARD Paul,
La Roche Villaret, alt. 750 m.

26 ruches en pavillons Burki, 6 nucléi, bonne situation. Pavillon construit par l'apiculteur, bien entretenu et propre. Ce jour reçoit une bascule. Belles populations, couvain jusqu'au haut du cadre, récolte hausses pleines de miel. Visite avec un peu de nervosité. Reines marquées, une en notre présence. Annotations bonnes, comptabilité depuis 2 ans.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 9, 4, 10, 9, 3, 10, 5, 5, 3, 9, 4 = 89 points.

MARADAN Emile La Valsainte, alt. 940 m.

11 ruches Burki en pavillon remis en état un peu restreint comme place. Belles populations, race nigra, abeilles assez trotteuses tenant mal sur le cadre. Pas d'élevage, reines non marquées. Annotations et comptabilité sommaires. Peu de connaissances pratiques et théoriques, brave papa âgé de 66 ans, fait de l'apiculture depuis 10 ans.

Le jury lui accorde : 6, 5, 5, 9, 3, 10, 9, 4, 9, 4, 4, 2, 4, 1 = 74 points.

M. le Curé TERRAPON Joseph, Cerniat alt. 930 m.

17 ruches. 14 ruches D.B. et 3 Burki, 3 nucléi. Ruches isolées, bien entretenues, placées sur un rocher dont l'accès est un peu pénible. M. le Curé a bon pied, il n'a pas peur de descendre des hausses pleines, ce qui est le cas cette année. Deux nucléi manquent de nourriture. Colonies fortes, bonnes provisions. Reines en partie marquées, l'élevage pourrait être plus poussé en rapport du nombre des colonies, la sélection demande à être prise en considération. Les feuilles gaufrées introduites ne sont pas de qualité, gondolées. Bonnes annotations. Comptabilité de Brougg. Travaille avec assurance, connaissances pratiques et théoriques assez bonnes.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 3, 9, 9, 4, 10, 6, 7, 5, 8, 2 = 91 points.

SUDAN Raoul, Châtel-sur-Montsalvens, alt. 840 m.

8 ruches D.B., 4 nucléi en pépinière, 2 essaims en ruche. Belles colonies dont 4 ont les hausses pleines de miel. Reines en partie marquées. L'outillage est

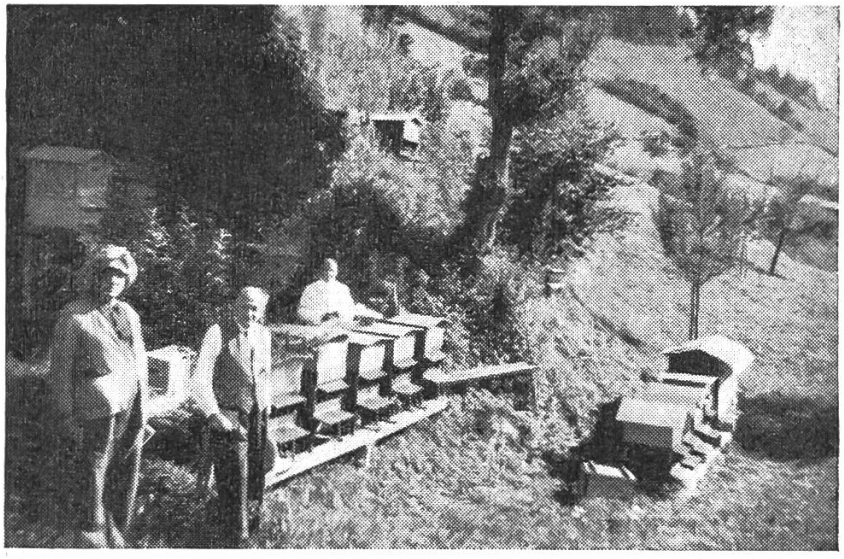

Curé Terrapon Joseph Cerniat

Rucher situé sur un rocher boisé, derrière la cure où l'apiculteur a semé des plantes mellifères.

à compléter. Travaille avec calme. Annotations et comptabilité en rapport avec l'exploitation. Jeune apiculteur plein de volonté, doit compléter ses connaissances théoriques et pratiques.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 9, 3, 9, 9, 4, 10, 4, 7, 4, 7, 4 = 88 points.

TENDON Jean, Hauteville alt. 930 m.

13 ruches D.B. isolées, 7 nucléi, rucher situé en plein pâturage, situation bonne. Les ruches sont fabriquées par le frère de l'apiculteur, mesures bonnes. Belles colonies bien approvisionnées, race noire. Hausses pleines de miel. Elevage en rapport avec l'exploitation, reines en partie marquées. Les annotations pourraient être plus complètes, comptabilité simple mais en ordre. Travaille avec calme aidé de son fils âgé de 8 ans qui me fait voir sa ruche avant l'arrivée du père. Connaissances assez bonnes.

Le jury lui accorde : 6, 6, 5, 9, 3, 9, 9, 4, 9, 6, 6, 3, 9, 4 = 86 points

JAQUET Joseph, Estavannens, alt. 800 m.

24 Burki en pavillon, 4 ruches Alpina. Belles colonies fortes, hausses pleines, est en train d'extraire du beau miel jaune. L'élevage se fait par alvéoles d'essaimage. Connaissances peu étendues. Un peu lent dans les visites de ruche.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 9, 3, 9, 9, 4, 10, 6, 5, 3, 6, 3= 85 points.

Médaille vétéran.

JAQUET Casimir, Estavannens, alt. 800 m.

22 ruches Burki en pavillon construit par lui-même, situé au pied de la montagne, 2 nucléi, reines par alvéoles d'essaimage. Belles colonies, a extrait 120 kg. et il a encore de belles hausses à lever. Travaille avec calme, assez vif sans brusquerie.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 9, 3, 9, 9, 4, 10, 6, 6, 3, 7, 3 = 87 points.

DESCHENEAUX Pierre, Montbovon, alt. 800 m.

14 ruches Alpina en pavillon dans verger près de la gare, 4 nucléi, rucher à deux étages, ruches se visitant par le haut. L'éclairage n'est pas très bon et les supports de ruche un peu faibles. Situation bonne. Colonies fortes, belle ponte, récolte dans les hausses. Elevage de reines un peu faible, la sélection se fait sur les meilleures souches. Les annotations pourraient être plus complètes. Comptabilité Brougg. Travaille avec calme, pratique l'apiculture depuis 5 ans. Connaissances théoriques et pratiques à compléter.

Le jury lui accorde : 6, 6, 5, 9, 4, 10, 9, 4, 10, 5, 5, 5, 7, 4 = 89 points.

M. le Curé DUBEY René, Sorens, alt. 810 m.

14 ruches, système Ritter en pavillon construit par l'apiculteur, éclairage du local très bon, bien compris. 2 essaims, 5 nucléi. Ce rucher, l'installation et les ruches sont un modèle de perfection, aussi M. le Curé exploite toutes les possibilités pour faciliter le travail, les combinaisons sont nombreuses et conçues avec réflexion. Colonies fortes, elles occupent 1, 2 et même 3 hausses, malgré un assez fort essaimage. Annotations très bonnes et complètes. Comptabilité simple et en ordre. Les connaissances pratiques et théoriques sont celles d'un maître. L'élevage fait par sélection des meilleures ruches et par apport de reines acquises chez les éleveurs.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 4, 9, 10, 4, 10, 6, 7, 4, 10, 4 = 96 points.

ESSEVA Charles, Fiaugère, alt. 860 m.

19 ruches Burki en pavillon, 3 essaims, 2 nucléi. La construction est bien entretenue, spacieuse, laboratoire attenant. Populations un peu faibles, quelques cadres à réformer. Annotations très bonnes. Comptabilité système Loup, bien tenue. Travaille avec calme. Outillage complet, un appareil à tirer les fils fabriqué par l'apiculteur nous paraît assez ingénieux et pratique. L'élevage pourrait être plus poussé, il avait préparé un élevage Heyraud mais sans succès. Nous lui recommandons le cours d'élevage. Connaissances apicoles bonnes.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 8, 4, 9, 9, 4, 10, 6, 7, 4, 8, 4 = 91 points.

Charles Esseva
Fiaugère

Rucher Burki, très bien compris, placé dans un beau verger.

CHAPERON Joseph, Châtel-St-Denis, alt. 850 m.

17 ruches D.B. à la Riondonnaire, 11 nucléi, 6 essaims, 22 ruches D.B. à Feygère. Le rucher de Riondonnaire est construit par l'apiculteur dans une cabine de transformateur abandonnée. Belles colonies fortes, a déjà extrait 8 kg. par ruche et est en possession de la carte de contrôle 1951. Elevage en rapport avec la conséquence du rucher. Reines marquées, punaises couleur de l'année à l'arrière de la ruche. Travaille avec calme et un peu gêné dans la visite, les deux étages de ruches étant un peu trop rapprochées. L'apiculteur donne un bon conseil aux visiteurs. Nous lisons à l'entrée du rucher : « Si par maladresse quelqu'un est piqué c'est par gentillesse, et non par méchanceté. » Connaissances assez bonnes. Annotations bonnes, comptabilité Brougg.

Le jury lui accorde : 6, 5, 6, 9, 4, 9, 9, 4, 10, 6, 7, 5, 8, 4 = 92 points.

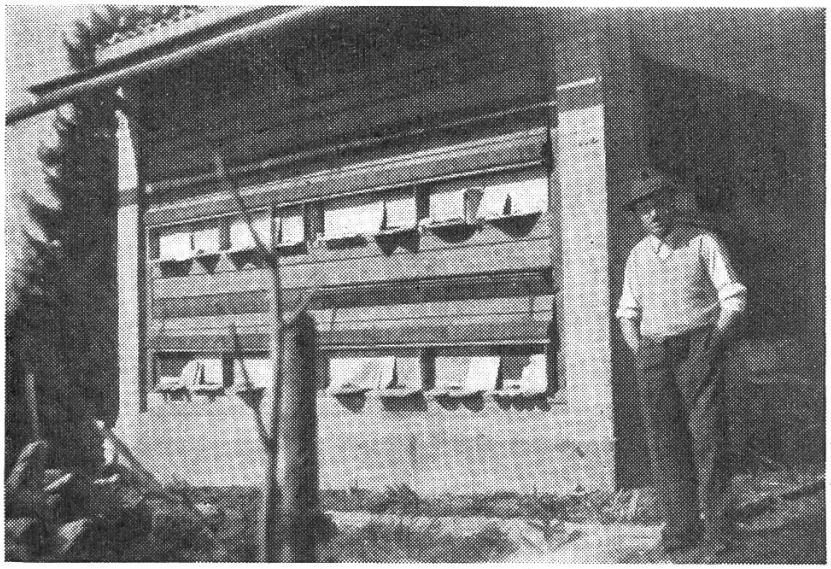

Joseph Chaperon
Châtel-St-Denis

Rucher D. B. aménagé dans un transformateur désafecté situé à l'orée d'un bois au bord de la route des Paccots. Possède en outre 22 colonies dans un ravin de la Veveyse. Accès difficile.

MONNEY Joseph, Châtel-St-Denis, alt. 850 m.

6 ruches Burki en pavillon se visitant par le haut, situé au bord de la Veveyse, 5 ruches placées à l'extérieur. Le tout est entretenu avec soin, aime les abeilles et malgré l'âge fait son possible pour conserver son rucher. Membre de la S.A.R. depuis 1908, son fils ne montre aucun intérêt pour l'apiculture et n'aide pas son père, c'est dommage. Quelques colonies demandent à être nourries. Ne peut plus marquer les reines. Comptabilité par recettes et dépenses. Annotations assez bonnes. Travaille avec calme, un peu lent.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 7, 3, 10, 8, 2, 10, 6, 5, 3, 8, 2 = 82 points

MARCHEREL Henri, Fribourg.

36 ruches Burki en pavillon aux Prés aux Moènes, alt. 630 m., servant de laboratoire et le logement pendant les vacances, arrive avec sa famille et emménage en ce moment. 45 nucléi à Marly. Race noire, belles colonies fortes, hausses placées tardivement. Apiculteur éleveur de reines. L'élevage présenté n'est pas un modèle, c'est dès maintenant qu'il va entreprendre ce travail étant sur place. Reines marquées. Travaille avec calme, connaissances à compléter. Annotations et comptabilité bonnes. A suivi deux cours d'élevage ; avec de la persévérance il arrivera à faire du bon travail.

Le jury lui accorde : 6, 5, 6, 10, 5, 8, 10, 4, 9, 6, 7, 4, 8, 4 = 92 points.

MACHERET Joseph, Pensionnat de Bertigny (Fribourg), alt. 640 m.

20 ruches Burki en pavillon, 2 essaims, 6 nucléi. Belles populations fortes, a extrait 80 kg. Elevage en rapport avec l'exploitation. Reines marquées. Travaille avec calme, un peu lent dans les visites. Annotations par fiche à chaque ruche. Comptabilité inclue dans celle de l'établissement, par contre présente un inventaire et un compte de récolte. Pas de maturateur.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 4, 10, 9, 4, 10, 4, 7, 3, 8, 4 = 91 points.

BERGER Ferdinand, Vuisternens en Ogoz.

20 ruches D.T. au village, 6 essaims, 28 nucléi, 27 ruches Burki en pavillon à la Sottaz, 1 essaim, 3 nucléi. Belle exploitation conduite avec maîtrise, colonies fortes, quelques ruches demandent à être haussées. Présente un élevage Heyraud bien réussi, belles cellules. Travaille avec calme et facilité. Annotations et comptabilité bonnes. Connaissances théoriques à compléter.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 5, 9, 9, 4, 10, 6, 7, 4, 7, 5 = 94 points.

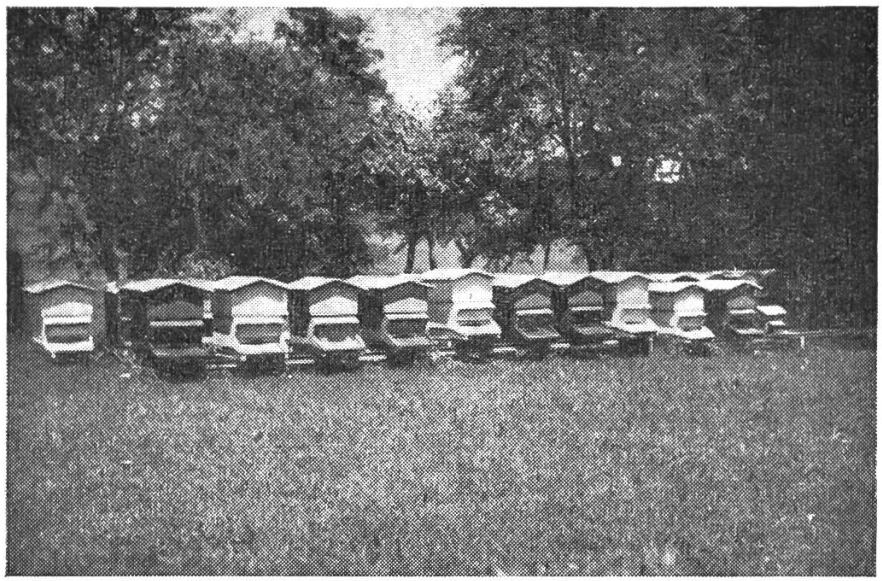

Berger Ferdinand Vuisternens en Ogoz

Rucher en deux lignées en plein air. Possède encore un superbe pavillon de 30 colonies.

BAPST Marius, Villars s. Glâne, alt. 720 m.

6 ruches Burki en pavillon, 6 nucléi. Le tout construit par l'apiculteur qui est menuisier. Débutant en apiculture, mais a fait un bon départ avec matériel neuf, devra faire l'achat d'un maturateur. La contrée est bonne, les colonies sont fortes et la récolte promet, a déjà extrait une première fois. Reines marquées. Deux nucléi demandent à être mieux protégés de la pluie. Travaille avec calme, emfume un peu trop. Annotations par fiche de l'année. Comptabilité au départ.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 8, 4, 9, 9, 4, 10, 4, 5, 3, 7, 4 = 85 points.

VERLY Raphaël, Lovens, alt. 730 m.

12 ruches Burki en pavillon construit par l'apiculteur, un peu petit comme espace de travail, 7 nucléi, 5 essaims. Populations fortes, a déjà extrait 130 kg. de miel ; et la récolte continue. Présente un élevage direct par introduction d'un cadre de couvain, 5 cellules royales. Annotations sur chaque ruche, comptabilité depuis une année, souhaitons qu'elle ne soit pas abandonnée. Reines marquées (a marqué une majesté en notre présence). Travaille avec calme. Les essaims demandent de la place afin de profiter de la miellée pour faire bâtir.

Le jury lui accorde : 6, 6, 4, 8, 5, 9, 9, 4, 9, 4, 5, 3, 8, 4= 83 points.

RIDOUX Fortuné, Lentigny, alt. 720 m.

25 ruches Burki en pavillon remis à neuf, spacieux. 1 essaim, 5 nucléi. Belles colonies fortes, bien conduites. Reines marquées. Elevage de reines, reste quelques cellules à prélever, système Heyraud modifié. A suivi le cours d'élevage de Romanel. Dans ce rucher tout est organisé et le travail se fait avec calme et facilité, apiculteur-éleveur expérimenté. Annotations et comptabilité très complètes. Connaissances théoriques et pratiques très bonnes.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 5, 9, 10, 4, 10, 6, 7, 4, 9, 5 = 96 points.

MAUROUX Pierre, Autigny, alt. 720 m.

12 ruches Burki en pavillon, 2 essaims. Belles colonies fortes, bénéficie de la contrée, a déjà extrait 95 kg. et les hausses sont bien occupées. Ruche sur bascule. Travaille avec calme et conduit bien son petit rucher. Ne fait pas d'élevage, mais remplace les reines défectueuses. Matériel à compléter. Annotations bonnes, récentes. Comptabilité par recettes et dépenses.

Le jury lui accorde : 6, 6, 4, 9, 4, 8, 10, 4, 9, 4, 5, 3, 7, 1 = 80 points.

Julien Wehren-Guerraz Château-d'Oex

Rucher d'un bon grand-papa qui soigne ses abeilles avec amour malgré ses 86 ans. Pratique l'apiculture depuis 1900. Bel exemple de persévérance.

WEHREN-GUERRAZ Julien, Château-d'Oex, alt. 1000 m.

9 ruches D.B. Belles colonies bien conduites malgré l'âge de l'apiculteur, 86 ans, fait de l'apiculture depuis 1900. Peut nous donner la quantité de miel récolté chaque année depuis 1930 et le prix de vente.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 2, 10, 10, 4, 10, 5, 4, 2, 9, 1 = 85 points. Médaille de vétéran.

CHABLOZ-MORET Samuel, L'Etivaz, alt. 1050 m.

23 ruches D.B. au Bornel, 18 nucléi, 1 pépinière, 7 ruchettes. 23 ruches D.B. au Reposoir. 20 ruches D.B. aux Charbonnières. Belles colonies fortes. Fait tout son matériel lui-même. Reines marquées sur l'arrière des ruches avec papier couleur de l'année. Travaille en maître et conduit ses trois ruchers en apiculteur expérimenté et persévérant. Annotations bonnes par carnet à chaque ruche. Comptabilité bien tenue.

Le jury lui accorde : 6, 5, 5, 10, 3, 9, 10, 4, 10, 6, 7, 5, 9, 4 = 93 points.

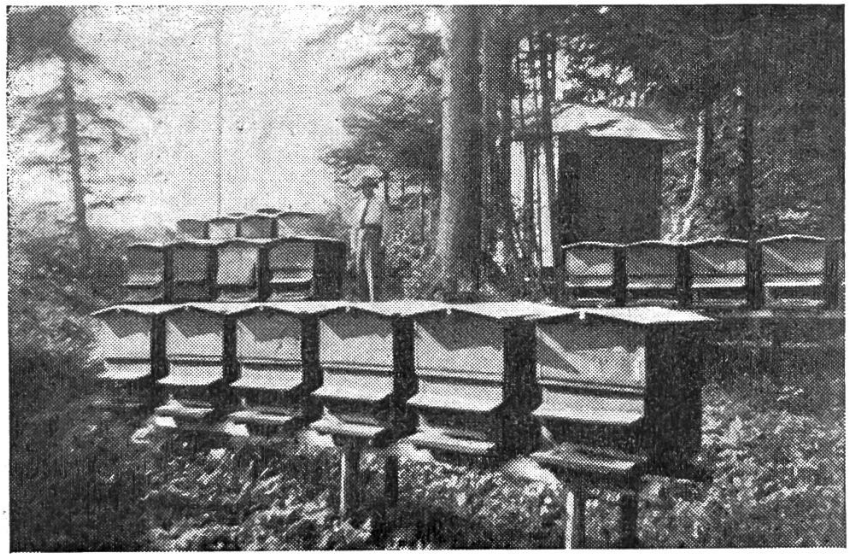

Samuel Chabloz-Moret L'Etivaz

Rucher au bord d'une forêt. Belle situation.

BURLA Emile, Aigle, rucher alt. 1400 m.

23 ruches D.B. à La Comballaz. Belles colonies fortes, les hausses sont pleines de miel operculé jusqu'au dernier cadre, il nous attendait pour extraire. Ce bon papa a 73 ans, monte encore chaque année ses ruches d'Aigle à La Comballaz. Pas d'élevage, cause d'âge. Reines non marquées. Travaille avec calme et est seul pour s'occuper de tout.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 9, 3, 9, 9, 3, 10, 6, 5, 2, 8, 1 = 83 points.

Médaille de vétéran.

NIEDERHAUSER Paul, Aigle.

4 ruches D.B. à La Murée, 1 essaim. 10 ruches D.B., Le Pontet. Situation bonne quoique d'accès difficile. Ruches assez fortes, belles hausses, une orpheline, quelques traces de noséma. Travaille avec calme, un peu lent pour visiter. Reines non marquées, matériel à compléter. Annotations sommaires. Comptabilité par recettes et dépenses. Apiculteur depuis 9 ans, doit compléter ses connaissances théoriques et pratiques. Employé à la C. du Sépey, il est souvent empêché d'assister aux conférences de la section.

Le jury lui accorde : 6, 5, 5, 9, 3, 10, 10, 3, 8, 4, 3, 3, 7, 3 = 79 points.

HUBERT Gaston, Ormont-Dessus, alt. 1300 m.

15 ruches D.B. en pavillon avec laboratoire annexe, 9 nucléi, 2 reines de réserve. Le tout construit par l'apiculteur. Les ruches en plein air sont quelque peu disparates, l'apiculteur nous fait remarquer que le bois est prêt pour le renouvellement. Annotations par fiches à chaque ruche récente. Les ruches pourraient être plus égales en population, quelques-unes sont faibles, d'autres très fortes. Jeune apiculteur, très observateur qui cherche à développer l'apiculture en montagne. Par la voix de notre journal, donnera connaissance des rendements possibles. Comptabilité Brougg, travaille avec calme. Reines marquées.

Le jury lui accorde : 6, 5, 5, 9, 5, 10, 9, 2, 10, 5, 4, 5, 8, 4 = 87 points.

Adrien Cherix
Bex

Rucher fort bien situé, avec un laboratoire muni des derniers perfectionnements ; ordre et propreté sont des qualités que l'on voudrait trouver partout comme dans ce rucher.

CHERIX Adrien, Bex, alt. 500 m.

29 ruches D.B. isolées et posées sur supports donnant toutes garanties de stabilité. 19 nucléi. Laboratoire spacieux construit par l'apiculteur, partout règnent l'ordre et la propreté. Les ruches construites par l'apiculteur sont passées au carbonil. Ruches sur bascule toute l'année. Reines marquées, changées tous

les deux ans. Belles colonies malgré la récolte déficitaire, belles plaques de couvain. Annotations sur agenda apicole. Comptabilité par recettes et dépenses. Outillage complet. Travaille avec calme aidé par son fils qui a déjà reçu le baptême des piqûres. Les visites sont faites avec aisance et rapidité. Connaissances théoriques et pratiques assez bonnes.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 10, 5, 10, 10, 3, 10, 6, 7, 4, 9, 4 = 96 points.

VOGEL René, Lausanne.

13 ruches D.B. Rucher situé à Baugy s. Clarens, alt. 450 m. 2 ruches Burki. 1 pépinière, 2 nucléi. Un pavillon sert de laboratoire et de week-end, un local à proximité sert à loger le matériel. Partout ordre et propreté. Belles populations régulières, reines marquées, élevage direct. Annotations sur cahier depuis plusieurs années. Comptabilité Brougg depuis 1947. Travaille avec calme et aisance, secondé par Mme Vogel. Connaissances théoriques assez bonnes. Matériel complet, la bascule seule manque.

Le jury lui accorde : 6, 6, 6, 9, 5, 10, 10, 4, 10, 5, 7, 5, 8, 2 = 93 points.

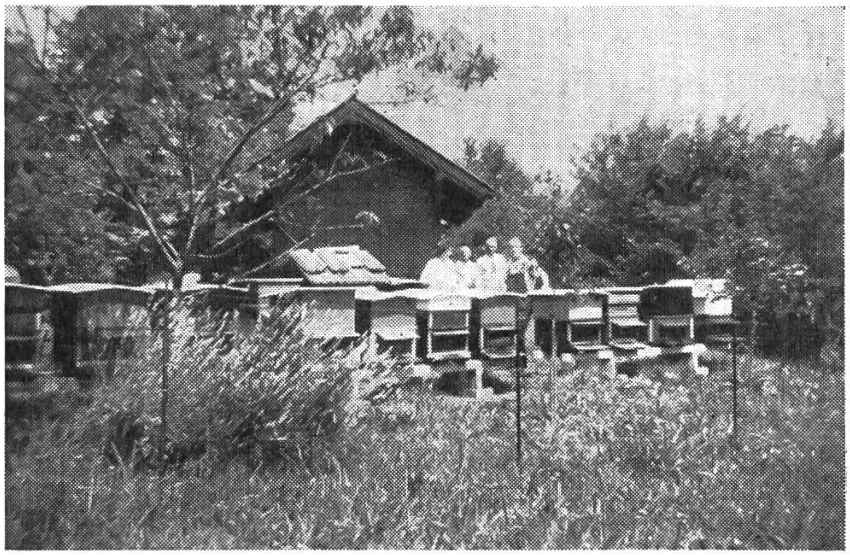

René Vogel Lausanne

Rucher à Baugy s/Clarens, fort bien tenu et magnifiquement situé aux abords d'une forêt de châtaigniers.

COMTE René, La Tour-de-Peilz.

8 ruches D.B., 2 D.T. isolées à Burier-dessus. 4 nucléi, 1 colonie d'observation. Situation bonne abritée des vents. Belles colonies dans ruches un peu disparates, fera bien d'unifier et adopter un système. Quelques cadres défectueux à réformer. Reines marquées depuis cette année. Travaille avec un peu de nervosité, enfume un peu trop ; le matériel est au domicile en état de propreté, a extrait 80 kg. de miel, ce qui est à considérer vu la pénurie cette année. Annotations bonnes par fiches, comptabilité rudimentaire.

Le jury lui accorde : 6, 4, 5, 10, 4, 8, 10, 4, 9, 5, 6, 2, 7, 4 = 84 points.

RUFENACHT Fritz, Les Monts-de-Corsier En Beauregard.

8 ruches D.B., 2 essaims, 3 nucléi. Ruches construites par l'apiculteur, les dimensions laissent à désirer. Quelques ruches par trop usagées demandent des réparations urgentes. Rucher bien orienté et les ruches posées sur des bases stables. Colonies moyennes, couvain parfois peu compact provenant des reines à changer. Pas d'extracteur, pas de maturateur, matériel réduit au strict nécessaire. Pas de comptabilité, pas d'annotations. Reines non marquées faites par élevage direct, les nucléi manquent de provisions. Travaille avec calme, connaissances apicoles à compléter.

Le jury lui accorde : 6, 4, 4, 8, 4, 9, 8, 3, 10, 2, 1, 0, 8, 4 = 71 points.

HOSANG Sébastien, Hôtel Victoria, Glion.

5 ruches D.B., 3 nucléi, propriété de l'hôtel, petit rucher pavillon octogonal, bien orienté, dans le sous-sol petit laboratoire, le tout en bon état, ordre et propreté partout. Ce rucher pourrait être augmenté de quelques unités, il y a de la place et de l'espace. Eclairage électrique et chauffage pour ruches au printemps. Il serait intéressant de contrôler les résultats entre ruches chauffées et non chauffées. Travaille avec un peu de nervosité dans ses mouvements. Fait un peu d'élevage dans ruchettes vitrées. Reines non marquées. Comptabilité inclue dans celle de l'hôtel, mais présente un cahier où il inscrit les récoltes de chaque année, dans ce même cahier figure l'inventaire. Annotations par fiches. Matériel assez complet, une bascule. Connaissances apicoles à compléter.

Le jury lui accorde : 6, 5, 5, 8, 3, 9, 9, 4, 10, 6, 5, 3, 7, 4 = 84 points.

BORLOZ Jean, Crébelley près Noville.

130 ruches, divisées en 6 ruchers en plein air, ruches système Layens, 12 c'est un praticien complet possédant son métier et travaillant en maître. Le cadres avec hausses. Pratique l'apiculture pastorale depuis plus de 40 ans, matériel est un peu usagé. Le laboratoire est bien organisé et très propre, chambre à cadres vaste et bien comprise. Elevage de reines de préférence italiennes par élevage direct. Cette exploitation ne peut être taxée pour la beauté des ruches mais pour le rendement qu'elle laisse à son propriétaire ; ce rendement nous est donné par un relevé annuel des campagnes apicoles dès 1907 à ce jour. Colonies fortes, mais absence totale de récolte.

Le jury lui accorde : 6, 4, 5, 10, 4, 8, 10, 4, 9, 5, 6, 2, 7, 4 = 84 points.

Médaille de vétéran.

La 73e Assemblée des Délégués de la Société suisse alémanique des amis des abeilles

C'est à Appenzell l'accueillante, aux demeures pittoresques, pimpantes et qui s'était faite encore plus belle pour recevoir et fêter les apiculteurs suisses alémaniques, que s'est déroulée, les 8 et 9 septembre 1951, la 73e Assemblée des Délégués de la VDSB. Que dire de cette imposante manifestation qui groupait plus de mille apiculteurs et apicultrices et des délégués des Sociétés romande et tessinoise d'apiculture, de la Fédération des Sociétés d'apiculture d'Allemagne, du Vorarlberg et du Liechtenstein. Ce fut une véritable réussite à laquelle ont œuvré M. Lehmann, président central, le Comité d'organisation et la population d'Appenzell tout entière !

Le samedi à 14 h., M. Lehmann ouvre l'Assemblée qui se déroule dans la « Festhütte ». Après avoir remercié tous les délégués et représentants des Associations amies, l'ordre du jour est abordé et les tractanda se suivent rapidement. L'Assemblée accepte le projet de statuts de la Fédération des Sociétés suisses d'Apiculture ; ainsi nos trois grandes associations seront encore plus unies que par le passé et pourront travailler la main dans la main. En ce qui concerne la protection de notre apiculture, M. Lehmann rappelle la requête adressée ce printemps (voir Journal Suisse d'Apiculture, juillet 1951, p. 192) au Département fédéral de l'économie publique et au Dépar-

tement fédéral des finances, requête demandant à nos hautes autorités d'abaisser de Fr. 20.— par 100 kg. le prix du sucre destiné au nourrissement des abeilles jusqu'à concurrence de 13 kg. par colonie et de prendre les mesures propres en vue de rapprocher le prix de vente du miel étranger de celui du miel suisse. M. Keller, vice-président du Département fédéral de l'agriculture, a la tâche ingrate d'expliquer aux apiculteurs les raisons tant légales qu'économiques qui ont rendu impossible l'acceptation de notre requête dans le sens souhaité. Il tint à souligner que notre apiculture est stable, preuve en est le nombre des colonies qui depuis 1931 à nos jours — sauf pendant la guerre — n'a presque pas varié. Si nous traversons une crise, elle ne peut être que passagère. Une augmentation du prix de douane sur les miels étrangers (120 fr. par 100 kg. contre 22 fr. par 100 kg. pour le sucre) n'est également pas possible ; le miel suisse malgré son prix élevé trouvera toujours preneur vu ses qualités exceptionnelles. Par ailleurs, la prise en charge par les grossistes de la production indigène se heurterait à une oppoition formelle de la part des intéressés d'autant plus que les stocks de miels suisses sont pratiquement inexistants. La ristourne de Fr. 20.— par 100 kilos de sucre est également impraticable, les dispositions légales faisant défaut. Il faudrait que la Confédération ait les pouvoirs nécessaires lui permettant d'apporter à l'apiculture non pas une aide momentanée, mais durable. C'est pourquoi l'acceptation par le peuple suisse de la Loi sur l'agriculture qui est actuellement à l'étude serait déjà le point de départ d'une aide vraiment efficace et constructive.

C'est au tour de M. le Dr Jaggi, directeur de l'Union suisse des paysans de prendre la parole. Il insiste sur le fait que l'apiculture ne doit pas dépérir et qu'une aide financière serait parfaitement justifiée. L'acceptation de la nouvelle loi sur l'agriculture aurait aussi une heureuse influence sur la culture des abeilles. Il faut qu'une deuxième sucrerie soit créée. L'orateur encourage les apiculteurs à poursuivre leurs démarches car, au point de vue économique, une apiculture prospère est de la plus haute importance.

Puis M. Meyer-Tzaut, membre d'honneur de la VDSB fait un captivant exposé sur le marché du sucre. Alors qu'en 1939 le sucre se payait en gros 45 fr. les 100 kg., en 1950 85 fr. 41, actuellement, il atteint 123 fr. 67. Chose qui peut paraître bizarre, les prix de détail n'ont pas suivi cette courbe ascendante, alors qu'en juin 1950 il se vendait 102 fr. les 100 kg., en juin 1951, malgré la forte hausse, il ne se vendait que 107 fr. 10 les 100 kg. C'est la spéculation internationale qui a produit, par la raréfaction de cette marchandise sur le marché, cette hausse impressionnante, surtout depuis la guerre de Corée. Il n'est pas possible, pour le moment, de prévoir une baisse, aussi le peuple suisse n'a-t-il pas fait preuve de sagesse lorqu'il a repoussé la création d'une deuxième sucrerie.

M. Hellwig, de Bienne, a été nommé membre au comité central et M. le Dr Morgenthaler qui va se retirer de la direction de la section « Apiculture » du Liebefeld, président d'honneur. Nous nous joignons volontiers à cet hommage de gratitude envers celui qui a passé sa vie à lutter contre les maladies des abeilles et à étudier les moyens propres à les enrayer. Nous aurons l'occasion de revenir sur sa belle et féconde activité.

Le soir, devant plus de 2000 personnes, la population d'Appenzell a joué un magnifique « Festspiel » : « Sang und Klang im Appenzellerland ». C'est alors sur la scène fleurie de la « Festhütte » un défilé ininterrompu de scènes paysannes rappelant la vie d'Appenzell depuis la Noël, le carnaval, le printemps, le marché, la montée à l'alpage, sans oublier la noce, le baptême et le traditionnel cor des Alpes, le tout joué en costume du pays, avec vaches et sonnailles et ponctué de chants et de danses. Soirée vraiment inoubliable où l'on sentait vibrer toute l'âme d'un peuple profondément attaché à ses traditions !

Le lendemain matin dès 8 h., Assemblée générale au cours de laquelle M. P. Meunier, président de la SAR, M. Giudici, président de la STA et M. Birklein, président de la Fédération des Sociétés d'Apiculture d'Allemagne, prirent la parole et apportèrent à nos collègues suisses alémaniques les salutations de leur fédération. Enfin, trois conférences furent données. M. J. B. Breitenmoser parla de « L'apiculture en Appenzell », M. Lutz de « L'acariose » et M. le prof. Dr P. Adelbert du « Folklore d'Appenzell ».

Voilà deux journées bien remplies dont nous conserverons un souvenir durable. Encore une fois merci à nos amis d'outre-Sarine pour leur cordiale invitation ; nous leur disons toute la joie que nous avons eu à assister à cette imposante manifestation où travail, plaisir et bonne humeur furent à l'ordre du jour.

Le Secrétaire de la SAR : *Paul ZIMMERMANN.*

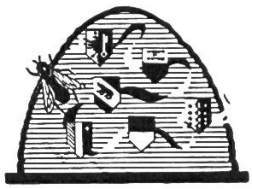

LA VIE DE NOS SECTIONS

Section de Lausanne

Communiqué

La société reprendra ses réunions amicales mensuelles le samedi 13 octbre à 20 h. 15, comme de coutume, à la rue Pichard 20. Sujet : Combler les vides.

Le Comité.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale : lundi 8 octobre 1951, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : Dis-moi comment tu hivernes tes abeilles, je te dirai ce qu'elles te rapportent.